

7.00 crédits		Q1 et Q2
--------------	--	----------



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Compétence 1 – Elaborer des stratégies de communication qui intègrent les différents aspects de la culture numérique.</p> <p>Acquis d'apprentissage</p> <p>1. Analyser de manière critique la communication d'une organisation en prenant en compte son secteur d'activités et son contexte social, culturel, technologique, économique, politique et juridique.</p> <p>Compétence 4 – Mobiliser et produire des connaissances en stratégie de la communication et en culture numérique de façon étayée et méthodique, dans le cadre d'une réflexion critique ou d'un projet de recherche</p> <p>Acquis d'apprentissage</p> <p>1. Posséder une connaissance approfondie des principales approches théoriques et méthodologiques de la recherche sur la communication et la culture numérique.</p> <p>2. A partir de savoirs multidisciplinaires, développer une réflexion critique et étayée sur les technologies numériques et leurs enjeux humains et sociétaux.</p> <p>3. Mener un projet de recherche original, en mobilisant avec discernement des ressources théoriques, méthodologiques et technologiques variées.</p> <p>4. Rendre compte d'une recherche et de ses résultats de façon claire, cohérente et structurée, par voie écrite et orale, et en respectant les exigences de la communication scientifique.</p> <p>5. Sur base de résultats de recherche, formuler des recommandations en matière de stratégie de communication de l'organisation et/ou conceptualiser de nouveaux dispositifs ou de nouvelles pratiques de communication.</p> <p>6. Actualiser ses savoirs et ses pratiques en mettant en œuvre des techniques de veille sur les tendances et innovations communicationnelles et numériques.</p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>L'évaluation de l'UE Mémoire et séminaire d'accompagnement au mémoire 1 est effectuée par le promoteur ou la promotrice du mémoire sur base du projet de recherche remis par l'étudiant-e. La grille d'évaluation utilisée par les promoteurs-trices explicite les critères d'évaluation et leurs pondérations respectives. Elle est communiquée aux étudiant-es dans le cadre du séminaire.</p> <p>Concrètement, la 1ère session se passe comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le « formulaire mémoire » est à déposer au plus tôt dans la semaine suivant la rentrée du 2e quadrimestre (février, date exacte à préciser). Le formulaire n'est pas évalué mais doit être signé par le promoteur ou la promotrice pour être validé. Les sujets et les choix de promoteurs-trices sont entérinés lors du Conseil du master de mars. - Le projet de recherche est à déposer dans le courant du mois de mai (date exacte à préciser). Le projet de recherche ne peut pas être déposé si le sujet et le choix du promoteur ou de la promotrice n'ont pas été validés en amont (dans ce cas, renvoi en 2e session). <p>La 2e session se passe comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le « formulaire mémoire » est à déposer en mai (date exacte à préciser) en vue d'une validation par le Conseil de master de mai. - Le projet de recherche est à déposer au début de la deuxième session (date en août à préciser). Il ne peut pas être déposé si le formulaire mémoire n'a pas été validé en amont. L'UE est donc en échec (0/20). Tout travail est une production originale. Il est attendu des étudiant-es un respect scrupuleux des règles et bonnes pratiques de citation, de référencement et d'utilisation de l'IA que rappelées lors des séances de séminaire, dans le document Référencement des sources, citation et non-plagiat (disponible sur Moodle), et dans le Code déontologique réglementant la rédaction de travaux scientifiques tel qu'annexé aux dispositions d'exécution du règlement général des études et des examens pour le master en Stratégie de la communication et culture numérique. <p>L'utilisation de l'IA générative est acceptée pour autant qu'elle soit ponctuelle et limitée, sauf disposition contraire de la part de l'enseignant-e et/ou de l'assistant-e. Dans tous les cas, l'utilisation de l'IA doit être explicitement indiquée. Toute partie de travail ou de présentation prenant appui, de quelque manière que ce soit, sur l'IA générative, doit être clairement identifiée (par exemple, par une note en bas de page). Il convient en outre de préciser quel outil d'IA générative a été utilisé et quelle en a été l'utilisation dans la partie concernée.</p> <p>« Reprendre » un travail personnel ou de groupe réalisé dans le cadre de quelque UE que ce soit nécessite beaucoup de prudence. Exceptionnellement, une telle démarche peut être envisagée à condition que l'étudiant-e (1) en demande l'autorisation à l'enseignant-e et/ou l'assistant-e, (2) justifie cette « reprise » dans le cadre du travail, lequel, dans son ensemble, doit bien évidemment constituer un apport original par rapport au premier travail, et (3) applique scrupuleusement les règles de citation et de référencement à tout usage de ce travail. Le non-respect de ces règles peut être considéré comme une irrégularité (auto-plagiat).</p> <p>Tout manquement dans l'application des règles énoncées ci-dessus peut conduire à une sanction académique et/ou disciplinaire, conformément au règlement général des études et des examens.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>L'UE articule les méthodes d'enseignement suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - séances de cours magistraux (présentielles ou distancielles selon la situation sanitaire) ; - discussions (présentielles ou distancielles) sur base des productions personnelles des étudiant-es ; la participation active des étudiant-es y est vivement souhaitée ; - lecture et discussion d'un ouvrage de référence comme support de cours obligatoire (voir la bibliographie). <p>Moodle est utilisé pour le partage de documents, la remise des travaux et la communication pédagogique avec les étudiant-es.</p> <p>Deux étapes jalonnent le parcours des étudiant-es dans le cadre de cette UE.</p> <p>1) Il s'agit de formuler le sujet du mémoire et de confirmer le choix du promoteur ou de la promotrice. Ce formulaire doit être signé par le promoteur ou la promotrice qui marque son accord motivé. Le formulaire n'est pas évalué et ne donne donc pas lieu à une note.</p> <p>2) Les étudiant-es doivent ensuite élaborer et rédiger un projet de recherche qui approfondit une série de choix (théoriques, méthodologiques, éthiques ou autres) liés à leur démarche de recherche. Le projet de recherche doit témoigner d'un avancement significatif dans la recherche. Il est à déposer dans le courant du mois de mai (date exacte à préciser). Le projet de recherche ne peut pas être déposé si le sujet et le choix du promoteur ou de la promotrice n'ont pas été validés en amont (dans ce cas, renvoi en 2e session).</p>
<p>Contenu</p>	<p>Le mémoire constitue, avec le stage, un aboutissement de la formation de deuxième cycle. Au travers de son mémoire, l'étudiant-e démontre son aptitude à produire des connaissances originales au travers d'un travail de recherche personnel qui prend appui sur les éléments théoriques, méthodologiques et critiques de la discipline. Le mémoire témoigne de la capacité de l'étudiant-e à formaliser une question de recherche, à construire un raisonnement, à synthétiser une matière complexe, à analyser un ensemble de données et à rendre compte de son travail selon les exigences formelles d'écriture et de présentation académiques.</p> <p>Le séminaire d'accompagnement au mémoire vise à soutenir les démarches menées par les étudiant-es dans le cadre de la réalisation de leur mémoire de master. En aucun cas il ne se substitue au suivi du travail de l'étudiant-e par le promoteur ou la promotrice. Il se conçoit comme un espace où peuvent se collectiviser les questions liées aux exigences intellectuelles et formelles du mémoire, à l'élaboration d'un projet de mémoire et à l'organisation pratique des différentes étapes qui jalonnent le parcours du mémorant ou de la mémorante.</p>

Ressources en ligne	L'UE dispose d'un site de cours sur Moodle.
Bibliographie	<p>Lecture obligatoire / Required reading :</p> <p>SEURRAT, Aude (dir.), <i>Écrire un mémoire en sciences de l'information et de la communication. Récits de cas, démarches et méthodes</i>, Paris, PSN, 2014.</p> <p>Lectures recommandées / Recommended readings :</p> <p>BEAUD Michel, <i>L'art de la thèse</i>, éd. rev. et augm., Paris, La Découverte, 2006.</p> <p>CISLARU Georgeta, CLAUDEL Chantal, VLAD Monica, <i>L'écrit universitaire en pratique</i>, 2ème édition, Bruxelles, De Boeck, 2011.</p> <p>KLEIN Olivier, <i>Quelques conseils et quelques astuces pour réussir sa défense de mémoire</i>, Unité de Psychologie Sociale, Université libre de Bruxelles, non daté. Disponible en ligne à l'adresse https://cescup.ulb.be/3401-2/ (dernière consultation le 10 septembre 2020).</p> <p>LAWRENCE, Olivier, BEDARD, Guy, FERRON, Julien, <i>L'élaboration d'une problématique de recherche : Source, outils et méthode</i>, Paris, L'Harmattan, 2005.</p> <p>MANGALAZA Eugène Régis, <i>Concevoir et réaliser son mémoire de master I et master II en sciences humaines et sociales</i>, Paris, L'Harmattan, 2010.</p> <p>VAN CAMPENHOUDT Luc, MARQUET Jacques, QUIVY Raymond, <i>Manuel de recherche en sciences sociales</i>, 5ème édition entièrement revue et augmentée, Malakoff, Dunod, 2017.</p>
Faculté ou entité en charge:	ESPB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en stratégie de la communication et culture numérique (horaire décalé)	COMB2M	7		